

EXERCICE 2023

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 14 novembre 2023

DÉLIBÉRATION n°2023-12

Le conseil académique s'est réuni le mardi 14 novembre 2023 en séance plénière, sur convocation de la Présidente du conseil académique, adressée le mercredi 8 novembre 2023 (envoi aux membres d'un projet d'ordre du jour le 30 octobre 2023).

Point de l'ordre du jour :

3. Désignation de membres à la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu l'appel à candidature envoyé le 26 octobre 2023,
Vu les candidatures reçues,

Exposé de la désignation :

Cinq sièges de membre de la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers sont vacants : 3 sièges de représentantes étudiantes et 2 sièges de représentants étudiants.

Les membres étudiants de la Section disciplinaire sont élus, par collège distinct à raison du sexe, par l'ensemble des représentants étudiants, titulaires et suppléants.

Résultats de la désignation :

Désignation de trois représentantes étudiantes

<p>Nombre de membres constituant le collège : 40 Nombre de membres en exercice : 18 Quorum : 9 Membres présents : 6 Membres représentés : 4 Total des membres présents et représentés : 10</p>	<p>Iona AYREULT : 7 voix</p>
<p>DECOMPTE DE VOIX Abstentions : 3 Votants : 10 Blanc(s) ou nul(s) : 0 Votes exprimés : 10</p>	

Désignation de deux représentants étudiants

<p>Nombre de membres constituant le collège : 40 Nombre de membres en exercice : 18 Quorum : 9 Membres présents : 6 Membres représentés : 4 Total des membres présents et représentés : 10</p>	
<p>DECOMPTE DE VOIX Abstentions : 0 Votants : 10 Blanc(s) ou nul(s) : 0 Votes exprimés : 10</p>	<p>DUENAS Bastian : 1 voix LE BELLEGO-BOULAY Guewen : 9 voix PERRUCHE Lucien : 10 voix</p>

Pièce jointe :

- néant.

Fait à Tours,
La Présidente,

